

# FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION  
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

## Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes  
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

[foretnature.be](http://foretnature.be)

**Rédaction** : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. [info@foretnature.be](mailto:info@foretnature.be). T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :  
**librairie.foretnature.be**

---

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :  
**foretnature.be**

Retrouvez les anciens articles de la revue  
et d'autres ressources : **foretnature.be**

Nous publions ici la deuxième partie des interventions de la conférence/débat du 29 novembre 2002, « Sylviculture et qualité du bois de l'épicéa en Région wallonne ». Elle fait suite aux exposés présentés dans le *Forêt Wallonne* n° 62 de janvier-février 2003.

Les points de vue des différents propriétaires, publics et privés, des acheteurs de bois, des scieurs ou des transformateurs sont confrontés au fil des pages.

Le dernier article de ce cahier technique reprend les termes du débat qui clôtura la soirée.

# LES OBJECTIFS DE QUALITÉ DE L'ADMINISTRATION FORESTIÈRE



**PHILIPPE BLEROT**  
*Inspecteur Général,  
Division de la Nature et des Forêts*

Beaucoup a déjà été dit dans la manière dont la Division de la Nature et des Forêts devait travailler en matière de sylviculture d'épicéa. Je reprendrai uniquement deux ou trois thèmes afin d'expliquer les objectifs poursuivis.

Tout d'abord, tant la régénération artificielle que naturelle sont visées dans nos objectifs. La régénération naturelle est elle-même de plus en plus poussée afin d'accroître les surfaces dévolues à la futaie irrégulière, à l'instar du Grand Bois à Vielsalm ou de La Cedrogne.

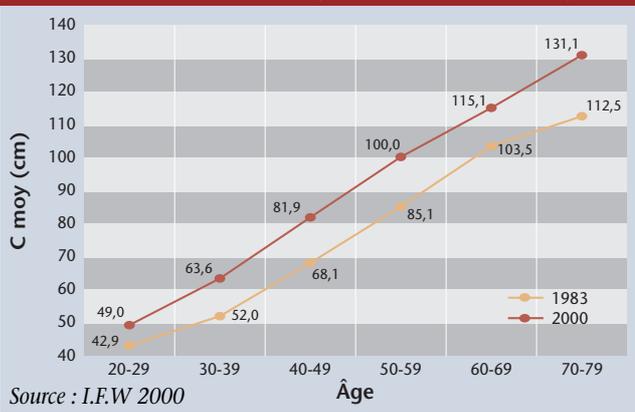
Ensuite, il est évident que nous avons une sur-capitalisation, comme illustré dans la figure 1, et nous allons essayer de la réduire notamment en réduisant progressivement l'âge d'exploitabilité.

Enfin, au niveau des peuplements, les pessières sont souvent considérées comme un désert biologique et c'est malheureusement une vérité. On nous dit qu'il y a de nombreux dégâts de gibier, c'est normal puisqu'il n'y a rien à manger ! Il faut admettre que nous, forestier, avons toujours voulu une forêt « faune non admise ». Il est aujourd'hui important de changer et de considérer

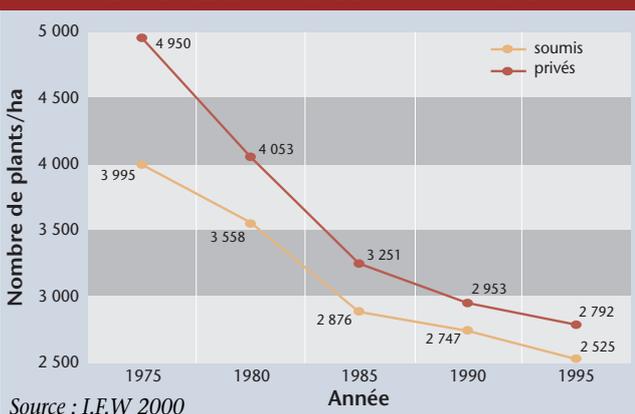
que la faune doit être admise en forêt et la sylviculture de l'épicéa modifiée dans ce sens. En terme de perte de diversité biologique, cela est dû d'une part aux écartements que nous devons absolument augmenter, et d'autres part au manque de mélange d'espèces et d'éclaircies. Celles-ci devraient être beaucoup plus fortes, beaucoup plus précoces. Les gains en seront une plus grande stabilité et une réduction de l'âge d'exploitabilité mais cela entraînera évidemment une obligation d'élagage à grande hauteur.

L'observation de la figure 1 montre, pour les peuplements de 50 à 59 ans, qu'en 15 ans de temps on est passé de 85 à 100 cm de circonférence moyenne.

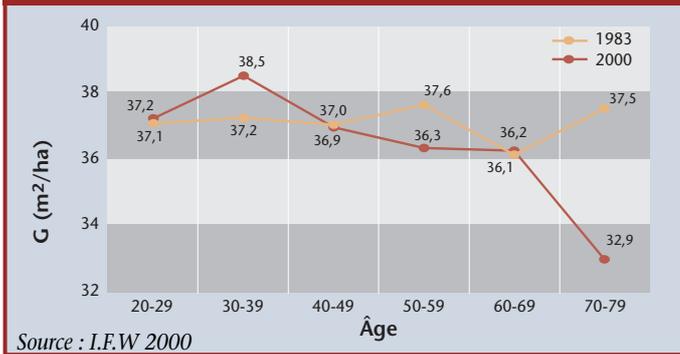
**FIGURE 1 – ÉVOLUTION DE LA CIRCONFÉRENCE MOYENNE EN PESSIÈRE SOUMISE (SITUATION 1983-2000)**



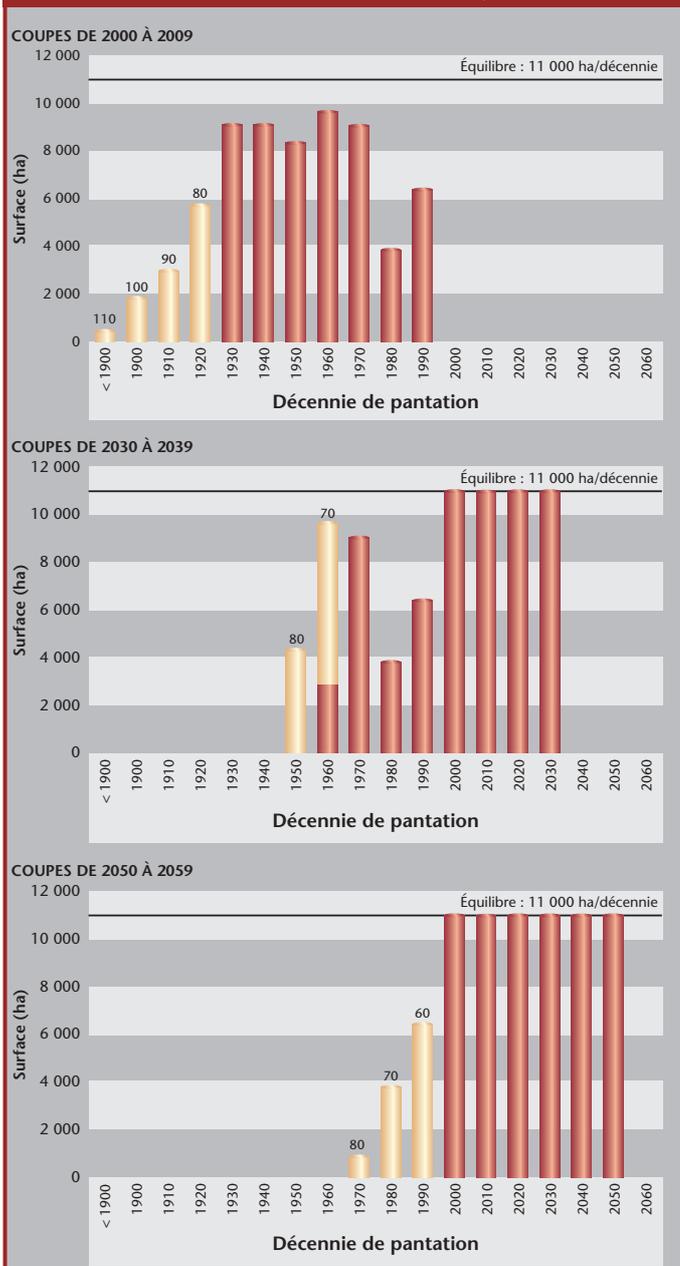
**FIGURE 2 – ÉVOLUTION DES DENSITÉS DE PLANTATION EN PESSIÈRE SOUMISE ET NON SOUMISE**



**FIGURE 3 – ÉVOLUTION DE LA SURFACE TERRIÈRE EN PESSIÈRE SOUMISE (SITUATION 1983-2000)**



**FIGURE 4 – CALCUL DE L'EFFORT DE RÉGÉNÉRATION THÉORIQUE**



Cela est dû uniquement à la modification de l'écartement à la plantation. Comme MICHEL LETOCART l'a déjà dit\*, en 1960, on plantait encore 6 000 plants/ha, en 1975 plus que 4 000 et aujourd'hui 2 000. Donc, à sylviculture identique, on a un accroissement en circonférence beaucoup

Nous allons donc régénérer 1100 ha d'épicéa par an. Étant donné la structure que présente nos forêts actuelles, nous ne risquons pas de couper des peuplements trop jeunes. En effet, durant la première décennie (2000-2009), tous les peuplements qui ont entre 80 et 110 ans seraient

plus important pour les faibles densités de plantation et on peut certifier que dans 15 ans, un peuplement de 55 ans aura une circonférence de 115 cm au lieu de 100 cm. Cette modification ne date pas d'aujourd'hui puisque ces peuplements ont été mis en place il y a 40 ans. Rien que par l'écartement donc, on va obtenir une diminution très sensible de l'âge d'exploitabilité.

HUGUES LECOMTE\*\* nous a montré qu'à un même âge, il y avait un nombre de bois plus faible aujourd'hui qu'il y a 15 ans mais une surface terrière identique. Cette différence n'est donc pas due à un changement de sylviculture, comme beaucoup pourraient le croire, mais bien au fait que l'on a planté beaucoup moins à l'hectare.

Ce que l'on cherche est donc très clair : nous sommes actuellement en forêt soumise à 36 m<sup>2</sup> de surface terrière, 40 m<sup>2</sup> en forêt privée, et nous visons à atteindre au maximum 30 m<sup>2</sup>. En terme de révolution, nous avons 66 000 ha d'épicéa et nous avons défini une durée de renouvellement, terme plus approprié que révolution, de pratiquement 60 ans.

Donc, en moyenne et en forêt soumise, on ne coupera aucun peuplement d'un âge inférieur à 80 ans. Durant la décennie 2030-2039, on ne coupera pas encore de peuplements de 60 ans mais bien de 70 à 80 ans. Enfin, en 2050-2059, on commencera seulement à couper des peuplements de 60 ans. Donc, en optant aujourd'hui pour une durée de renouvellement de 60 ans, l'âge d'exploitabilité n'atteindra ces 60 ans que dans une cinquantaine d'années. Notre forêt nous permet donc de prélever sans problème 1/60<sup>ème</sup> par an. Il est évident que cette simulation permet de démontrer la faisabilité d'un objectif mais en pratique, on adaptera l'âge d'exploitabilité en fonction de chaque peuplement et des conditions écologiques locales.

En guise de conclusion, les objectifs de la Division de la Nature et des Forêts en matière de sylviculture d'épicéa sont :

- ◆ favoriser la régénération naturelle là où les conditions la permettent ;
- ◆ en cas de régénération artificielle, planter 2 000 pieds/ha. On se trouve dans la tranche de 2 000 à 2 500 pieds préconisée par HÉBERT, HERMAN et JOUREZ\*\*\* ;
- ◆ élaguer à grande hauteur les arbres « objectifs » ;
- ◆ limiter la surface terrière à maximum 30 m<sup>2</sup>.

Notre objectif est de produire en 60 ans des bois de 150 cm de circonférence.

Mais n'oublions pas que nous avons tout avantage à produire du bois de meilleure qualité que l'épicéa et qu'en conséquence, au niveau des résineux, il sera toujours préférable de favoriser le développement du douglas en lieu et place de l'épicéa, là où les conditions écologiques lui sont optimales. ■

PHILIPPE BLEROT

Division de la Nature et des Forêts  
avenue Prince de Liège, 7  
B-5100 Jambes  
p.blerot@mrw.wallonie.be

\* Voir Forêt Wallonne n° 62 : « La préoccupation des producteurs à l'égard de la qualité des bois d'épicéa », MICHEL LETOCART.

\*\* Voir Forêt Wallonne n° 62 : « Mise en contexte de l'épicéa en Région wallonne. Ressources actuelles à court et moyen termes », HUGUES LECOMTE.

\*\*\* Voir Forêt Wallonne n° 62 : « Sylviculture et qualité des bois de l'épicéa en Région wallonne. Recommandations pratiques », JACQUES HÉBERT, MARC HERMAN, BENOIT JOUREZ.